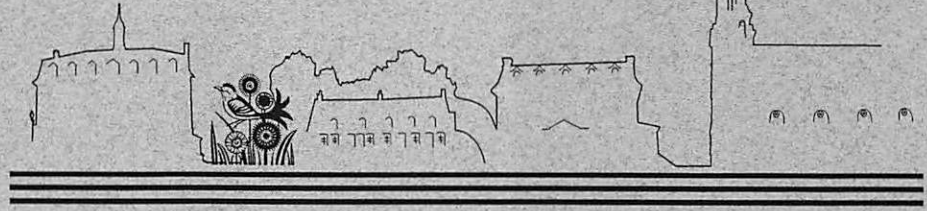


Bonne Fête des pères

Bonne Saint-Jean



**L'ÉCHO
DE SAINT-FRANÇOIS**

Vol. 11 n° 7 juin 2004

LA COMMUNICATION EST À LA BASE
DE TOUTE ACTION COMMUNAUTAIRE.

***Sondage auprès de la population sur
la disponibilité de terrains pour la
construction domiciliaire*** p. 5



juin

2004

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Réjean Cloutier	Président	259-2567
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659

DIRECTEURS

Jean-Yves Lamonde	259-2433
Jean Gendron	259-2213

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Doris Blais

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Correction

Nicole Couture

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Les Impressions Credo, Saint-François

Journal réalisé
bénévolement
SE communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	12,00 \$	100,00 \$
1/4 page	18,00 \$	150,00 \$
1/2 page	35,00 \$	300,00 \$
1 page	60,00 \$	500,00 \$
Petite annonce	2,00 \$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00 \$	24,00 \$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance ----- 911
 CLSC Antoine-Rivard ----- 248-2572
 Feu ----- 911
 Municipalité ----- 259-7228
 Centre anti-poison du Québec ----- 1-800-463-5060
 Tel-Jeunes ----- 1-800-263-2266

AMECO Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

tirage certifié
AVDA
membre 2003



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada



SOMMAIRE

Sondage auprès de la population	3
Mise en garde de Promutuel	5
Bilan positif de la Caisse	7-8
2 M ^s pour la large bande	8
Programme d'accès à la propriété	9
Fleur de soleil	10
Collecte de peinture	12
Pacte rural: 2 nouveaux projets	13
Familles d'accueil recherchées	14
Amélioration du réseau routier	15
Chronique pastorale	16
Les Fermières	17
Maison Familiale Rurale	18
Nos gymnastes	19
Placement étudiant du Québec	20
Troubles anxieux	21
Les Petits Débrouillards	22
Cassy, la bédé	23
Au fil des jours	24
L'Écho municipal	25-38
Fleurir le Québec	39
Gardez l'oeil ouvert	40
Les petites annonces	41



Incendie à la Ferme Boulet

C'est avec beaucoup d'émotion que nous tenons à remercier le service de pompier de Saint-François et ceux des environs pour leur excellent travail lors de l'incendie de nos bâtiments d'élevage. Beaucoup de gens ont contribué à la survie de notre troupeau, à essayer de limiter les pertes matérielles et à notre relocalisation. Malheureusement, dans la foulée des événements nous n'avons pas pu, vous remercier tous, personnellement. Vos sympathies et votre support, lors de cette épreuve, ont été très appréciés. Un gros merci!

Mariette Gagnon et Simon Boulet
Kevin, Sébastien, Laurence et Isabelle

JUIN

LE BEAU TEMPS EST ENFIN ARRIVÉ !

À LA S.C.A. RIVIÈRE-DU-SUD, VOUS TROUVEREZ DE TOUT

POUR ENSOLEILLER VOTRE ÉTÉ !!!

PRODUITS DE JARDINAGE, ENSEMBLE PATIO, BBQ, PRODUITS DE PISCINE



Pour la fête des pères, pourquoi ne pas passer à la coop, pour gâter votre papa !!!

Saint-François: 259-7715

Berthier : 259-7718

La Durantaye : 884-2802





PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



- Mécanique et carrosserie
- Remorquage 24 heures
- Vente d'auto
- Pièces usagées
- Concessionnaire Argo



GARAGE

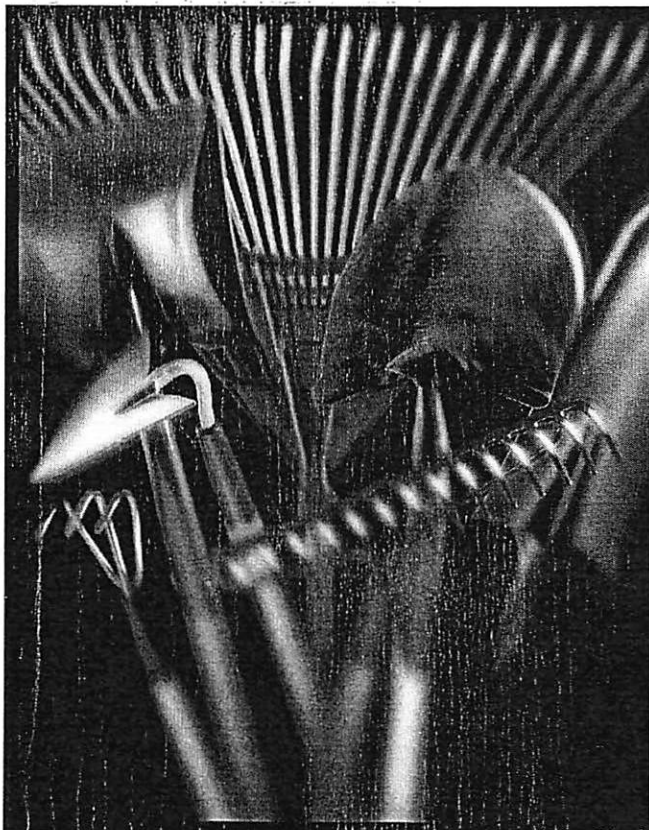


SAMSON

873, Rang Nord Saint-Pierre G0R 4B0

TÉL.: 418 • 248-1422

FAX: 418 • 248-7074



Le Leader canadien par excellence

La plus vaste sélection
d'outils manuels et le plus grand choix
de marques nationales.

Garant allie savoir-faire
et créativité depuis plus d'un siècle.

www.garant.com

Sondage auprès de la population sur la disponibilité de terrains pour la construction domiciliaire

Depuis 3 ans, la municipalité ne dispose plus de terrains à vendre à des fins de constructions résidentielles ou autres (immeuble à logements). Les terrains disponibles actuellement sur le territoire de la municipalité sont peu nombreux. Il y en a quelques-uns à Morigeau qui appartiennent au secteur privé. Sur le chemin St-François Ouest, entre le dépanneur et le 4-chemins, il y a des terrains de

disponibles mais les propriétaires, pour la très grande majorité, ne sont pas vendeurs.

La population de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'environ 1600 et elle est stagnante. Même, elle a diminué un peu depuis les cinq dernières années. C'est incompréhensible, surtout en considérant le nombre d'industries que l'on a chez nous.

Est-ce que le peu de terrains disponibles pourrait être un facteur important de cette situation? La municipalité se pose la question et vous la pose à vous résidents de Saint-François. À votre avis, est-ce qu'il y aurait plus de constructions à Saint-François s'il y avait plus de choix à offrir aux gens?

Vous pouvez envoyer votre réponse soit par:

téléphone: 259-7228

télécopieur: 259-2056

courriel: munist-frs@globetrotter.net



Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616

INFO MUNICIPALE

Consommation d'eau lors de l'incendie de la Ferme Boulet

Lors de l'assemblée régulière du 3 mai dernier, le public présent s'est informé au Conseil combien il s'était dépensé d'eau lors du feu à la Ferme Boulet. L'information n'était pas disponible ce soir-là. Aussi, le Conseil a mandaté le secrétaire municipal de publier cette information dans la prochaine parution du journal l'Écho. La dépense en eau pour le feu a été de 150 000 gallons quand on sait que la consommation journalière voisine autour de 225 000 gallons pour toute la municipalité.



MENUS DU JOUR

DÉJEUNERS JUSQU'À MIDI

COMMANDES POUR EMPORTER

RÉSERVATION JUSQU'À 50 PERSONNES

ESSENCE AVEC SERVICE

LOTÉRIE EN GROUPE

BIÈRE ET VIN

CAFÉ FRAIS

200, route St-François
Berthier-sur-Mer

Restaurant: 259-7704

Dépanneur: 259-7515



**PASSEZ
NOUS VOIR!**

Ouvert de 6h à 23h



Mise en garde de Promutuel

Certains individus se faisant souvent passer pour des employés de Promutuel ou disant agir au nom de Promutuel, passent par les chemins pour vérifier vos extincteurs.

Dans la plupart des cas, ça se termine par la vente sous pression d'extincteurs neufs ou le rechargement de vos appareils même si cela n'est pas nécessaire... et ce, à des coûts prohibitifs.

D'aucune façon ces gens n'agissent en notre nom et/ou sont cautionnés par nous.

Soyez sur vos gardes! Demandez à ces personnes s'ils possèdent un permis de la municipalité.

Si non, refusez-leur l'accès à votre propriété. Si oui, ça demeurera toujours des vendeurs à pression.

Promutuel Montmagny

**Promutuel Montmagny, un assureur
au service des gens d'ici**



*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



**PROMUTUEL
Montmagny**

Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

Tél.: 418-259-7721

Fax: 418-259-7725

WWW.MORIGEAU.COM



MORIGEAU • LÉPINE

CHEF DE FILE DANS LE SECTEUR DE
L'AMEUBLEMENT HAUT DE GAMME EN
BOIS POUR ENFANTS ET JUVÉNILES

usine
25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec)
G0R 2G0

Bilan très positif, tant financier que coopératif, pour la Caisse de la Rivière du Sud

Au terme du deuxième exercice financier complet de 12 mois, se terminant le 31 décembre 2003, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud, qui regroupe deux centres de services, Saint-Pierre et Saint-François, déclare cette année un bilan financier en augmentation de près de 6 millions par rapport à l'an dernier. L'actif global de la caisse atteint maintenant 84 300 000\$. L'actif bilan a connu une croissance de 7,8% par rapport à l'exercice précédent.

Le portefeuille de prêts a connu une croissance de 5,6%, pour terminer l'année à 67,6 millions. Quant aux épargnes, elles s'élevaient à 52,9 millions de dollars en fin d'exercice, une croissance excellente de 8,6%. Les épargnes hors bilan, constituées principalement de fonds de placement, d'actions et d'obligations ont terminé l'année à 6,5 millions de dollars, soit 24,7% d'augmentation.

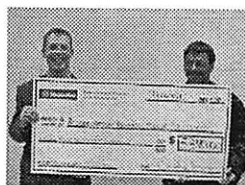
Cette année, c'est plus de 724 000\$ qui seront retournés aux membres et à la collectivité pour la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud; la

ristourne directe aux sociétaires se chiffre à 654 068\$. À cette somme s'ajoute un peu plus de 41 600\$ en commandites, dons et bourses d'études.

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud qui s'est tenue le 21 avril dernier à l'École Saint-Pierre, les 158 membres présents ont décidé d'allouer un montant de 40 000\$ additionnel au fonds d'aide au développement du milieu pour la politique d'accès à la propriété. Ce programme d'aide à la création de logements sera réalisé et présenté par les Caisses de la MRC de Montmagny et de L'Islet le 12 mai prochain.

Également, divers organismes profitaient de la distinction coopérative de la caisse en recevant des sommes considérables des mains de M. Christian Fournier, directeur général de la caisse. En effet, un chèque de 1 365\$ a été remis à Mme Sophie Labbé, directrice de l'École Saint-Pierre, et un de 1 250\$ à M. Pierre Côté, directeur de l'École la Francoière de Saint-François. Ces dons permettront aux deux écoles d'améliorer leurs parcs informatiques. De même, les deux Fabriques des municipalités de Saint-Pierre et Saint-François, représentées par Mme Denise Lamontagne et Mme Hélène Chabot, se sont vues remettre chacune respectivement 3 000\$. En plus, un autre chèque de 5 840\$ a été remis à M. Yvon Rémillard, président de l'Association du baseball mineur de Saint-François pour les uniformes des joueurs.

Enfin, M. Jean-Pierre Laflamme, président de l'Association de soccer de Saint-François, a reçu un montant de 2 200\$ qui servira à clôturer le terrain.



FERME HORTICOLE

Lajoie

- * Conception, réalisation et entretien paysager
- * Centre-jardin
- * Producteur de vivaces et d'annuelles

330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier Qc G0R 4J0
Tél.: 418 • 884 • 3124

Suite à la page 8

Bilan très positif...

Suite de la page 7

La Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud est une caisse de services financiers locale qui s'implique grandement au développement de son milieu.

Le Fédéral injecte plus de 2 M\$ dans l'accès Internet à large bande

La Société d'aide au développement de la collectivité Bellechasse-Etchemins a été jugée admissible à une aide d'Industrie Canada pour mettre en place Internet à large bande ou à grand débit dans quelque 48 collectivités locales non desservies.

Dans le cadre de ce deuxième volet de financement de mise en œuvre du Programme pilote des services à large bande pour le développement rural et du Nord, une somme d'environ 2 664 458\$ sera mise à la disposition de la Société d'aide au développement de la collectivité Bellechasse-Etchemins. Cet organisme était l'un des 25 demandeurs retenus dans l'ensemble du pays pour faire progresser la mise en œuvre des services à large bande dans les collectivités autochtones, du Nord et des zones rurales.

On entend par technologie à large bande une connexion Internet à grand débit permettant l'utilisation en temps réel d'applications audio et vidéo plein écran. Il s'agit d'un canal de diffusion d'applications novatrices qui offrira à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens la possibilité d'accéder facilement à des services dans des domaines comme la santé, l'éducation et les affaires.

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est au nombre des collectivités touchées par ce Programme pilote.

Le financement de mise en œuvre de la large bande annoncé est assujéti à des négociations entre les parties intéressées pour l'établissement d'un accord de contribution officiel.



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 400 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401

R.B.Q: 2634-7666-98

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2
☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AFI : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS

Les Caisses Desjardins du secteur de Montmagny-L'Islet lancent un programme innovateur d'accès à la propriété

Soucieuses d'aider les familles et les travailleurs à se porter acquéreurs d'une propriété et d'encourager la création de logements, les Caisses Desjardins du secteur de Montmagny-L'Islet ont annoncé hier la mise en place d'un programme innovateur d'accès à la propriété. En effet, elles comptent consacrer 800 000\$ répartis sur 2 ans à ce projet dans le but de stimuler la croissance de la population du territoire et ce, pour les prochaines années.

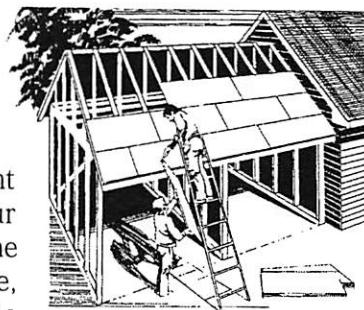
Plusieurs élus, chefs d'entreprises, notaires, constructeurs et promoteurs immobiliers étaient présents et ont manifesté leur intérêt de devenir des partenaires actifs afin d'appuyer cette opération qui vise à participer à l'essor de la collectivité de Montmagny-L'Islet. C'est le cas de M. Daniel Laprise de Maisons Laprise et de M.

Mario Doland, du cabinet de notaires Boulanger, Doland, Denault à Montmagny. Pour sa part, M. Réal Laverdière, préfet de la MRC de L'Islet, a annoncé que le conseil des maires de la MRC a convenu d'y consacrer 313 000\$ et ce, à partir du 1er juillet 2004. De son côté, M. Michel Delisle, président de la Chambre de commerce et de la Société de coopérative agricole de Montmagny appuie ce projet mobilisateur et invite les parte-

naires d'affaires à emboîter le pas.

À l'écoute de leur milieu, les Caisses Desjardins du secteur de Montmagny-L'Islet ont constaté que le secteur est aux prises avec une problématique d'exode, laquelle est engendrée d'une part, par une pénurie de logements et d'autre part, par un contexte économique vulnérable.

Elles ont donc cherché de quelle façon elles pourraient contribuer à améliorer la situation. Par la mise en place du programme d'accès à la propriété, les Caisses du secteur de Montmagny-L'Islet démontrent de façon éloquente leur distinction coopérative. Ce programme d'accès à la propriété est un bel exemple de partenariat entre les dix caisses du secteur de Montmagny-L'Islet qui sont animées du désir de travailler ensemble au mieux-être économique de leur région. Ce dossier est à suivre, car plusieurs partenaires ont déjà confirmé leur appui à ce projet porteur de prospérité collective pour le milieu.



autos
R.C.L.
voitures d'occasion

Tél.: 418 • 234 • 6693
Rés.: 418 • 259 • 2567
Fax: 418 • 259 • 2942

6, boul. Blais O., Berthier-sur-Mer

INFO MUNICIPAL

Le lieu de dépôt: un service gratuit

Le lieu de dépôt, situé à l'est du Garage municipal, est disponible depuis 15 mai et ce, tous les samedis entre 9 h et midi. D'ailleurs, une circulaire contenant plus d'informations vous a été envoyée tout dernièrement.

Ce qui n'a pas été dit, c'est que le service offert est encore gratuit au moment où l'on se parle. Ça ne veut pas dire par contre que ce sera toujours ainsi. Selon les coûts supplémentaires engendrés par ce service, il se peut que la municipalité soit dans l'obligation de fixer une tarification. Pour l'instant, nous n'en sommes pas là. De toute façon, si une nouvelle politique est instaurée par le Conseil municipal, toute la population en sera avisée.

Yves Laflamme, sec.-très.

Tél.: 418 • 259 • 7140
Télec.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est
Saint-François, Québec
G0R 3A0

AUTOBUS

SIMONE SIMARD, PROP.

J.S.B.C. inc.

Répondez généreusement à campagne Fleur de soleil

Présentement plus de 700 bénévoles sillonnent les municipalités de Montmagny, L'Islet et Kamouraska pour la vente des billets de la campagne Fleur de soleil 2004. Les billets au coût de 2^{\$} ou 5^{\$} pour trois billets donnent la chance de remporter l'un des 21 prix à faire gagner en juin. C'est le 16 juin à 15 h 30 au Restaurant St-Jean, 27 De Gaspé Ouest à Saint-Jean-Port-Joli que les noms des gagnants seront connus et que l'assemblée générale annuelle publique se tiendra.

Lors du souper annuel en avril dernier, L'Entraide Pascal-Taché, regroupement de personnes handicapées et leurs familles, lançaient cette campagne sous la présidence d'honneur de M. Pierre Thibodeau et la conférencière, Mme Sylvie Minville.

Mme Minville, mère de trois enfants, citoyenne de Montmagny, atteinte de sclérose en plaques, nous a partagé qu'il est possible de vivre épanouie et valorisée grâce à l'humour et à la dédramatisation des situations quotidiennes. M. Daniel St-Pierre, président d'honneur 2003, a rappelé l'importance et le besoin d'actions bénévoles pour enrichir notre personne et notre communauté. Il a cédé son titre en mentionnant qu'il avait trouvé agréable de travailler avec toute l'équipe de l'Association.

Nouveau président d'honneur, M. Pierre Thibodeau, directeur générale des CLSC et CHSLD de la MRC de Montmagny, a invité chaque convive à soutenir l'Association en achetant des billets de la campagne de financement 2004 lorsque les bénévoles frapperont à votre porte, afin d'atteindre l'objectif de 39 500\$.

Une plaque reconnaissance a été présentée à Mme Géralda Desrosiers et à M. Gérard Pelletier pour leur implication communautaire depuis bon nombre d'années au sein du transport adapté ainsi qu'à l'Association des loisirs pour personnes handicapées de L'Islet-Sud.

L'Entraide Pascal-Taché est fière d'être partenaire avec l'ALPHIS depuis plus de 25 ans.



BOUCHERIE
Richard
Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7783

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

AUTOPRO.
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

PLUS DE 42 ANS D'EXPÉRIENCE

Un parti propre au Québec

***Paul Crête, le député
«que ça nous prend»***

Le 28 juin, on vote Paul Crête

***Paul
Crête***

Candidat du Bloc Québécois dans
Montmagny-Rivière-du-Loup



 **BLOC
QUÉBÉCOIS**

www.blocquebecois.org

Autorisé par l'agent officiel de Paul Crête

Collecte printanière de peinture

Les municipalités de la MRC de Montmagny mettront à la disposition de leurs citoyens un lieu de dépôt par apport volontaire des restants de peinture mise au rebut. Ainsi, les municipalités disposeront de ces peintures de façon sécuritaire via un organisme spécialisé dans ce domaine, soit Peintures récupérées du Québec inc.

Voici les produits qui seront acceptés dans la collecte et ceux qui seront refusés.

PRODUITS ACCEPTÉS

Peintures
Teintures
Peinture à métal
Vernis
Époxy
Laques
Peinture d'aluminium
Protecteurs à bois et à maçonnerie

PRODUITS REFUSÉS

Solvants
Aérosols
Adhésifs
Goudrons
Peinture granulaire
Peinture industrielle
Peinture de signalisation
Peinture à usage artistique
Tout autre produit non mentionné dans la liste des produits acceptés



Voici les modalités pour l'apport volontaire de la peinture par les citoyens au lieu de dépôts temporaires mis en place par la municipalité de Saint-François :

du lundi le 7 juin au vendredi le 11 juin
8h-12h / 13h-16h30

Garage municipal au 35, Ch. St-François Est

Pour toutes autres informations, veuillez contacter votre municipalité.

Source : Myriam Fortin, chargée de projet en environnement MRC de Montmagny



une division de



TERRASSEMENTS
Joncas
& Frères inc.

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS



Afin de compléter votre aménagement paysager Arnebec Décor vous offre une variété d'ornements de parterre telles: les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

Venez nous voir!

Près de la sortie 369 de l'autoroute 20
115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

N° de licence RBQ: 2552 189929

Une solution performante, simple et compacte

Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées



le **Biofiltre**



SPÉCIALISTE EN:

- ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
- ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
- ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

POUR MIEUX VOUS SERVIR, NOUS SOMMES OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 17 H ET LES SAMEDIS ET DIMANCHE DE 10 H À 16 H

Pacte rural de la MRC de Montmagny

Deux nouveaux projets acceptés par les maires

Les maires de la MRC de Montmagny ont accepté le financement de deux nouveaux projets de développement dans le cadre du Pacte rural pour le secteur sud de la Ville de Montmagny et pour la municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard.

En ce qui concerne le projet de la Ville de Montmagny, il s'agit d'une contribution financière de 20 711,22\$ accordée au Centre communautaire Normandie. Cet organisme qui vient en aide, regroupe, oriente et anime les personnes et les familles du territoire, désire aménager une aire de jeux extérieure pour les enfants de différents groupes d'âge avec des modules de jeux sécuritaires adaptés à leurs besoins. Les objectifs visés par ces nouvelles installations : permettre aux gens en périphérie de la ville de bénéficier de services qui se retrouvent principalement en milieu plus urbain.

Pour ce qui est de la municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard, le comité de développement a décidé de compléter l'offre d'activités de plein air sur la rivière Noire Nord-Ouest par l'achat d'un rabaska (canot de 6 à 12 places). Ainsi, le comité entend bien s'associer avec le Parc régional des Appalaches afin de proposer ce produit unique sur la Côte-du-Sud. En plus de l'achat du rabaska, le projet accepté par les maires de la MRC de Montmagny consiste à développer un programme d'interprétation, à former des guides pour animer l'activité en rabaska et à mettre en valeur cette partie du territoire de la MRC.

Par ailleurs, le comité de développement procédera à l'acquisition des équipements et du matériel nécessaires à la sécurité du projet. Enfin, mentionnons que

ce dernier s'inscrit en continuité avec les opérations de plein air sur la rivière Noire Nord-Ouest et permet de conserver la vitalité socio-économique de la communauté de Sainte-Lucie. L'implication financière de la MRC dans ce dossier par le biais du Pacte rural est de 4800,00\$

Mentionnons enfin que les municipalités de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ont tenu récemment leur première rencontre avec leur comité local respectif suite à l'activité Vision stratégique. Tous les autres comités locaux demeurent actifs et des projets de développement sont présentement à l'étude ou en cours d'élaboration et seront présentés sous peu.

Source : Daniel Racine,
MRC de Montmagny

Renouvellement du Conseil permanent de la jeunesse

Le Conseil permanent de la jeunesse est dirigé exclusivement par quinze jeunes âgés de 15 à 30 ans, nommés pour trois ans et venant de diverses régions du Québec. Son mandat est de conseiller le gouvernement du Québec sur toute question qui concerne les jeunes et de veiller à la promotion et à la défense de leurs intérêts. Le CPJ est actuellement en période de renouvellement. Bientôt, quinze nouveaux membres prendront la barre du CPJ pour les trois prochaines années. Si cela vous intéresse, vous pouvez obtenir toute l'information nécessaire dans le site Internet du CPJ à l'adresse www.cpj.gouv.qc.ca. Vous avez jusqu'au 20 juin prochain pour poser votre candidature. Soulignons que deux jeunes femmes de la Chaudière-Appalaches achèvent présentement leur mandat à titre de membre du Conseil permanent de la jeunesse.




4, RUE BOVIN, SAINT-FRANÇOIS

Salon
Karo

Carole Guillemette

Coiffure Elle et Lui

418-259-7117



Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7700
Sans frais: 1 800 463-4877

Les Centres jeunesse Chaudière-Appalaches

Besoin urgent de familles d'accueil pour la région de Montmagny-L'Islet!

Les Centres jeunesse Chaudière-Appalaches ont à nouveau un besoin urgent de nouvelles familles d'accueil pour la région de Montmagny-L'Islet. Afin d'accomplir leur mission de protection et de réadaptation, les Centres jeunesse sont à la recherche de familles qui sont prêtes à accueillir des enfants et des jeunes en difficulté de ce secteur de la région, âgés de 0 à 17 ans.

Ces jeunes requièrent une famille d'accueil pour divers motifs dont les conflits au sein de leur famille naturelle ou l'incapacité parentale pour raison d'alcoolisme, de négligence ou de violence par exemple. Certains de ces jeunes peuvent aussi être en difficulté au niveau scolaire ou manifester des troubles de comportement. Les Centres jeunesse Chaudière-Appalaches recherchent donc des parents d'accueil aptes à encadrer ces jeunes, capables d'écoute et prêts à collaborer avec les parents naturels et les intervenants.

Lorsque des enfants leur sont confiés, les Centres jeunesse tentent de trouver une famille d'accueil qui corresponde le plus possible aux besoins des jeunes et qui soit le plus près géographiquement de leur milieu naturel, ce qui explique les grands et constants besoins de nouvelles familles d'accueil, prioritairement dans les secteurs de Montmagny et de L'Islet.

Dans leur quotidien, les 350 familles d'accueil déjà accréditées en Chaudière-Appalaches reçoivent du support des intervenants des Centres jeunesse et collaborent avec les parents naturels, en favorisant, dans la mesure du possible, le retour de l'enfant dans sa famille. Être famille d'accueil, c'est une belle aventure!

Pour plus d'information: Mme Monique Anctil, (418) 248-3934 ou 1-800-458-3934.

Les Impressions
CREDO inc.

Tout sous un même toit!

- Imprimerie commerciale
- Laser couleur
- Infographie, graphisme
- Centre de photocopie
- Édition court tirage
- Formulaire laser
- Catalogues
- Étiquettes tout format
- Cartes mortuaires
- Dépliants

Richard Cadrin, Vice-Président Marketing
Tél.: (418) 839-7207 Téléc.: (418) 839-1665
Sans frais: 1 800 839-7207 Courriel: imp.credo@qc.aira.com
1010, rue Renault, Saint-Jean-Chrysostome G6Z 2Y8
11 ch, St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud G0R 3A0

Amélioration du réseau routier dans Montmagny-L'Islet

Le député de Montmagny-L'Islet, M. Norbert Morin, a annoncé en avril des investissements de 12 139 000,00\$ pour l'amélioration du réseau routier du comté de Montmagny-L'Islet.

Pour le député, ces engagements financiers témoignent de la volonté du gouvernement du Québec de soutenir le développement économique des régions, tout en améliorant la sécurité routière. «Le gouvernement du Québec a démontré beaucoup d'écoute dans ce dossier en prenant en considération nos revendications. Je dois également souligner l'excellent travail des élus des deux MRC qui m'ont appuyé dans les démarches afin d'obtenir ce montant important qui permettra entre autres, l'amélioration de la chaussée de la Route 204 entre Saint-Pamphile et Tourville, la reconstruction de la côte sur la Route 283 avec un profil plus rural à Saint-Paul-de-Montminy ainsi que des travaux majeurs sur l'Autoroute 20 entre Saint-Pierre et Saint-Jean-Port-Joli. L'effort concerté nous a permis de recevoir trois fois plus d'argent que l'année dernière, alors je ne peux faire autrement que d'être très fier des résultats obtenus

aujourd'hui et dire mission accomplie» de préciser Monsieur Morin.

«Par ailleurs, ces travaux étaient nécessaires afin de soutenir la vie économique et sociale de notre comté. À certains endroits, les routes sont dans un état tellement lamentable, qu'elles devenaient dangereuses pour les usagers. Les travaux, qui seront réalisés au cours des prochains mois, seront bénéfiques autant pour les citoyens et les citoyennes, les camionneurs que pour les nombreux touristes en visite chez-nous. Ces derniers garderont un meilleur souvenir de notre région et auront davantage le goût d'y revenir» de dire Norbert Morin.

Enfin, à l'instar du ministre des Transports, le député Morin a rappelé que la priorité accordée à la sécurité a été déterminante pour choisir les projets retenus pour le comté de Montmagny-L'Islet.

Source: Mireille Thibault

Attachée politique

Député Norbert Morin

Motocyclistes, au printemps, partez gagnants!



Reprenez graduellement contact avec votre moto et révisez vos techniques de conduite en faisant de courtes randonnées. Rappelez-vous qu'il est obligatoire de porter un casque protecteur conforme aux normes réglementaires. Le port de la visière est également recommandé. La Société de l'assurance automobile constate que les accidents de moto surviennent souvent dans une courbe. Dans une telle situation, réduisez votre vitesse. Assurez-vous d'être vu des autres conducteurs, car les automobilistes qui ont frappé des motos affirment le plus souvent qu'ils ne les ont pas vues. En tout temps, adoptez une conduite préventive. Rappelez-vous qu'une motocyclette offre bien peu de protection en cas d'impact. S'il s'agit de votre première moto, renseignez-vous au sujet du guide «Conduire une moto» offert par les Publications du Québec. Source: Communication-Québec Chaudière-Appalaches.



25, de l'Étang, Saint-François
Montmagny (Québec) G0R 2G0
Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7013
Sans frais: 866-259-7710

Visitez notre **site**

www.emballageslm.com
fredjean@emballageslm.com



La communauté chrétienne en action

Mme Bernadette Buteau (feu Eugène P. Blais), décédée le 24 avril à l'âge de 95 ans et 10 mois. Les funérailles ont eu lieu le 27 avril.

Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil.

Fête des jubilaires

Le dimanche 13 juin prochain, dans le cadre de la messe de 10h30, nous inviterons tous les couples qui soulignent un anniversaire de mariage (25-30-35-40-45-50-55-60 ans) à venir célébrer cet événement à l'église. Pour nous aider dans nos préparatifs, nous demandons aux couples vivant actuellement à Saint-François, mais qui se sont mariés dans une autre paroisse, de nous faire connaître quel anniversaire de mariage ils célèbrent en cette année 2004. Veuillez communiquer l'information au presbytère. Merci.

Confirmation

Le 16 mai dernier, nous avons célébré la confirmation de nos 19 jeunes :

Andréanne Blais, Audrey Bonneau, Jean-François Denault, Jimmy Fiset, Patrick Garant-Pelletier, Cindy Jalbert, Jonathan Lacroix, Charles-Étienne Morin, Ann-Sophie Lemieux, Danny Fréchette Roy, Tommy Blais, Frédérick Boissonneault, Jonathan Lamonde, Anthony Martin, Vanessa Martineau, Marie-France Morin, Marie-Michèle Proulx, Frédérik Roy, Marie Théberge.

Ce fut une belle célébration au cours de laquelle notre évêque, M^{gr} Clément Fecteau, a conféré aux jeunes le don de l'Esprit Saint, tout en leur rappelant l'importance de poursuivre leur cheminement de foi en conformité avec ce qu'ils ont reçu.

J'en profite pour remercier Mesdames Patricia Lachance et Yolande Mercier pour avoir mené à bien et de façon consciencieuse l'ensemble de la démarche catéchétique. Et grand merci aux parents qui les ont secondé aux différentes étapes de cette longue préparation. Et félicitations aux jeunes! Soyez heureux en suivant Jésus sur la route de l'Évangile! Faites constamment appel à l'Esprit Saint afin d'être des témoins audacieux de Jésus ressuscité!

Baptêmes

Le 9 mai 2004, **Alexandra Nadeau**, fille de Robert Nadeau et Priscilla Proulx.

Le 9 mai 2004, **Arianne Jolivet**, fille de Hugues Jolivet et Josée Bélanger. Félicitations aux heureux parents!

Sépultures

M. Marcel Cloutier (Solange Jean), décédé le 16 avril à l'âge de 52 ans et 11 mois. Les funérailles ont eu lieu le 22 avril.

Le taxage expliqué aux adolescents

Découvrez une bande dessinée qui vous plonge dans l'univers de trois jeunes qui fréquentent une école secondaire et dont l'un des trois est victime de taxage et de mauvais traitements de la part des deux autres. Cette animation colorée vous fera découvrir que le taxage est une infraction criminelle qui peut entraîner de sérieuses conséquences juridiques. Par la suite, un rallye vous permet de tester vos connaissances et de découvrir plusieurs aspects du système de justice pénale pour adolescents. Aussi, plusieurs sections vous renseignent entre autres, sur les événements qui mettent le processus judiciaire en marche, vous décrivent le chemin qui mène un adolescent au tribunal et vous éclairent sur les infractions reliées à la drogue. Rendez-vous à l'adresse Internet www.educaloi.qc.ca et cliquer sur l'icône «Jeune pour jeunes». Source: Communication-Québec Chaudière-Appalaches.



LES CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHER
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer
Tél. et Fax: **259-2628**

Licence RBQ
8000-1316-58

la nouvelle
GARANTIE
DES MAISONS
NEUVES
APCHQ

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

**275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0**

Tél.: 418-259-7789
Ligne directe: 1-800-463-8744



Assemblée générale des Fermières

Le conseil d'administration du cercle des Fermières vous invite à l'assemblée générale annuelle de notre cercle le 9 juin à 19h30, au local.

Le programme est le suivant :

- Élections
- Échange d'une plante
- Récompenses de fin d'année
- Partie récréative

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 20 juin pour payer votre abonnement et le support financier au coût de 21,00\$.

Pouding chaumière

Chauffer le four à 350° F.

Graisser un moule à gâteau carré de 9 po.

Tapisser le fond de papier ciré ou saupoudrer de farine.

Tamiser ensemble

- 1 1/2 tasse de farine
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- 1/2 c. à thé de sel

Crémer 1/3 tasse de graisse

Y incorporer 1 tasse de sucre

Battre jusqu'à consistance légère

1 œuf

1 c. à thé de vanille

Incorporer les ingrédients secs au mélange

Crémer alternativement avec 1 tasse de lait

Verser dans le moule préparé

Faire cuire au four, 350° F, de 35 à 40 minutes

Refroidir 5 minutes et démouler

Servir chaud avec de la sauce à la cassonade

Recette

Cause à la cassonade

Faire fondre 2 c. à table de beurre. Y incorporer le mélange 2 c. à table de farine, 1/2 tasse de cassonade

légèrement pressée, 1/4 tasse de sel. Y brasser gradu-

ellement 1 tasse d'eau. Faire cuire en brassant continuellement jusqu'à ce que le mélange épaississe.

Retirer du feu, ajouter 1 c. à thé de vanille.

Servir chaud sur le pouding.

Donne 1 1/4 tasse

Vous pouvez doubler votre recette de sauce.



SPÉCIAL

628.⁸⁸ \$

• Après remise postale

Ordinateur Acer

- Processeur Intel Celeron 2.6 GHz
- 256 Mo de mémoire DDR,
- Disque rigide de 80 Go 7200 rpm
- Graveur CD-RW 52x 24x 52x
- Lecteur 3.5» de 1.44 Mo
- Carte de Son
- Win_Modem GVC 56K. v.92 PCI
- 2 Haut-parleurs
- Souris optique
- Clavier multimédia Français
- Logiciel Windows XP Familial français
- Moniteur en sus...



Dumoulin
Électronique • Informatique • Photo • Communications

Propriétaire à Montmagny: Micro Plus Côte-Sud

67, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny ■ 248-0074



Un projet régional

La Maison Familiale Rurale de Saint-Just pour les jeunes et les entreprises de la région

Constatant différentes problématiques dans la région concernant le décrochage scolaire des jeunes et les difficultés des entreprises spécialisées dans le domaine du bois à recruter de la main d'œuvre, un groupe de personnes composé de :

- * Membres du comité de développement de St-Just,
- * Représentants d'industriels de la région,
- * Représentant de la Commission scolaire de la Côte-du-sud,
- * Représentant du Centre d'études collégiales de Montmagny
- * Représentant du centre local d'emploi de Montmagny-L'Islet
- * Représentant du Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de Montmagny
- * Représentant du CLD de la MRC de Montmagny

collabore à l'implantation d'un centre de formation avec le concept des Maisons Familiales Rurales (MFR) à Saint-Just. Ce concept, qui existe en France depuis 1945 (plus de 450 MFR), applique la pédagogie par alternance basée sur la formation travail/études : soit 2 semaines en stage dans une entreprise, accompagné par un maître de stage et 2 semaines à la MFR pour une formation académique adaptée à l'expérience de stage. Les jeunes doivent vivre dans un internat pendant leur formation pédagogique à la MFR.

Le projet d'implantation d'une MFR qui est analysé par le comité d'implantation pour St-Just vise les formations dans les métiers du bois. Le projet est à l'étape de l'étude de faisabilité avec les objectifs de :

1. Évaluer et préciser les besoins en main-d'œuvre des entreprises du secteur du bois (Industrie du bois de sciage, industrie de 2^e transformation et industrie forestière), situées dans les MRC de Montmagny, L'Islet et Bellechasse.
2. Évaluer et préciser l'intérêt des entreprises à la mise en place d'un centre de formation avec ce concept et leur participation par l'accueil de stagiaires et l'offre de maîtres de stage
3. Évaluer l'intérêt des jeunes pour les métiers du bois et des parents pour ce concept de formation afin de s'assurer de la clientèle nécessaire.

La clientèle visée par la MFR de St-Just sont les jeunes ayant complété leur II ou III secondaire mais qui sont en situation de décrochage et/ou plus

«manuels» et qui ont de la difficulté à réussir dans le système scolaire conventionnel ainsi que les jeunes de 16 à 30 ans ayant décroché, c'est-à-dire ayant quitté l'école sans diplôme et qui manifestent de l'intérêt pour les métiers du bois. Cette formule leur permettra de compléter et d'obtenir simultanément un diplôme d'études secondaires (DES) et un diplôme d'études professionnelles (DEP) pendant leurs 3 années de formation.

Les objectifs poursuivis par le comité d'implantation de St-Just dans un tel projet sont :

- * de contrer le décrochage scolaire et l'exode des jeunes ;
- * de permettre à des jeunes adultes, ayant quitté l'école sans diplôme d'obtenir les pré-requis nécessaires (DES) pour travailler dans les métiers du bois et de se doter d'une spécialisation professionnelle qualifiante par l'obtention d'un diplôme d'étude professionnelle (DEP);
- * d'offrir aux jeunes la possibilité de poursuivre une formation de niveau collégial ou spécialisée, s'ils le désirent;
- * de former une main-d'œuvre compétente, prête à faire face aux réalités du marché du travail;
- * de revaloriser les métiers dans le secteur du bois auprès de nos jeunes;
- * de favoriser le développement économique du milieu;
- * d'occuper les locaux disponibles à l'école en y ajoutant de nouvelles fonctions;
- * de contrer la pénurie de main d'œuvre identifiée par les entreprises dans ce domaine;
- * à plus long terme, permettre aux entreprises, de réaliser leurs projets d'expansion qui sont retardés par crainte de ne pas être en mesure de recruter la main d'œuvre et/ou la main d'œuvre qualifiée nécessaire pour leur projet dans la région.

Un projet important pour nos jeunes et pour le développement économique de notre région, À suivre!

**Rachel Anctil et Jean -Louis Proulx, pour le
Comité MFR de Saint-Just**

Les trois dernières compétitions de nos gymnastes

Championnat régional à Thetford Mines

Émilie Blais à reçu l'or au saut, l'argent au barres, le bronze au sol et une 5^e place au total.

Karine Blais a donné tout ce qu'elle avait. Bravo!

Audrey Bonneau récolte l'or au total, au saut et au sol l'argent à la poutre et une 4^e place aux barres.

Sophie est arrivée 8^e à la poutre

Valérie Blais n'a pu faire la compétition étant classée trop jeune, mais elle y est allée de ses encouragements.

Championnat provincial à Val d'Or

Cette compétition est de classe civil et seulement Émilie y a participé.

Elle est revenue avec une médaille d'argent au saut une 5^e place au sol et une 6^e place au total.

Championnat provincial à Grand-Mère

Compétition de niveau scolaire Émilie y participe ainsi qu'Audrey.

Émilie a fait trois appareils et amasse le bronze au

sol, aux barres et une 4^e place au saut.

Pour sa part Audrey s'est exécutée sur quatre appareils et remporte l'argent au sol, une 4^e place au saut et une 6^e place aux barres.

Un gros bravo à nos gymnastes pour l'excellente année gymnique.

Spectacle à l'aréna de Montmagny

Il y aura un spectacle haut en couleurs le 5 juin à l'aréna de Montmagny. Qui mettra en valeur toutes les gymnastes. Pour information il y a des affiches chez les marchands. Bienvenue à tous et merci pour les encouragements.

Québec met en péril les médias communautaires

Lors de son congrès annuel tenu à Sainte-Adèle en avril, l'Association des médias écrits communautaires du Québec a sonné l'alarme, affirmant que Québec avait pratiquement fermé le robinet depuis un an, mettant ainsi en danger la plupart des médias communautaires québécois.

D'après POINT-SUD

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Agent autorisé
de la SAQ



LUI, c'est mon père!



J'aime bien quand on rigole et que l'on fait les clowns tous les deux, que l'on joue à la bataille (boxe et karaté, aille!) mais ce que je préfère par dessus tout c'est les grosses collades d'amour et lorsque l'on se colle tous les deux pour regarder la télévision ou lire une histoire, y a pas grand chose pour battre ça...

B O N N E F Ê T E P A P A !

Nos heures d'ouverture

Lundi au vendredi: 6h30 à 22h

Samedi: 7h30 à 22h

Dimanche: 8h à 22h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



Au Placement étudiant du Québec, étudiants et employeurs sont demandés!

M. Karl Blackburn, porte-parole du Placement étudiant du Québec (PEQ) et adjoint parlementaire du ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, M. Michel Audet, annonce l'ouverture des bureaux régionaux du PEQ pour la saison estivale. Le bureau régional de Chaudière-Appalaches invite donc les étudiants à s'inscrire en ligne et les employeurs, à recourir aux services offerts. Cette année, le PEQ prévoit offrir plus de 16 000 postes aux étudiants.

«La mission du Placement étudiant du Québec s'inscrit dans les préoccupations du gouvernement du Québec, qui s'intéresse particulièrement à la place des jeunes et à leur engagement au sein de notre société. Les nombreux départs à la retraite qui s'annoncent pour les prochaines années nécessiteront bientôt une relève dans plusieurs domaines. Il est essentiel de favoriser l'intégration des jeunes étudiants au marché du travail et ce, dans toutes les régions du Québec», a déclaré M. Blackburn.

Le Placement étudiant du Québec soutient les jeunes dans leur recherche d'emplois et de stages, ainsi que les employeurs dans leur recherche de personnel étudiant. En plus d'offrir aux étudiants un service de placement dans l'entreprise privée et dans la fonction publique québécoise, le PEQ présente dans son site Internet de l'information colligée sur le marché de l'emploi étudiant et des trucs pour faciliter la recherche d'emplois étudiants.

Pendant toute l'année et sans frais, le PEQ rend accessibles aux entreprises, au moyen de sa banque informatisée, quelques milliers de candidatures étudiantes de toutes les spécialités. Un processus de présélection permet au PEQ de proposer rapidement aux employeurs, selon leurs exigences, les étudiants dont le profil répond le mieux à leurs besoins. De

plus, en vertu du Projet inforoute-jeunesse, il est possible d'obtenir une aide financière pour l'embauche de stagiaires.

Les deux succursales du bureau régional, situées au 11535, 1^{ère} Avenue Est, bureau 304, à Saint-Georges, et au 68, rue du Palais-de-Justice, bureau 103, à Montmagny, sont ouvertes du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30. Mmes Dominique Giguère et Marie-Michèle Garant assurent respectivement la coordination des activités du PEQ au bureau de Saint-Georges et celui de Montmagny.

Pour nous joindre au téléphone, composez le (418) 226-3016 pour la Beauce, le (418) 248-4628 pour Montmagny ou, sans frais, le 1 800 463-2355. Pour obtenir plus d'information sur les services offerts et pour vous inscrire, consultez le site Internet emploi.tudiant.qc.ca.

Renseignements :
Bureau de Montmagny
Marie-Michèle Garant, coordonnatrice pour
Chaudière-Appalaches
Placement étudiant du Québec



JOACHIM LAFERRIÈRE
ELECTRICIEN INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
GOR 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157

Ferme
Porasseny inc. & Saint-François
Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PVSP.

Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319

Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333



les équipements de ferme
bonneau

Gilbert Bonneau

881, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 3A0

VENTE ET SERVICE
D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

Bureau: 418 • 259-7735
Garage: 418 • 259-7289
Télé.: 418 • 259-2122

Les différents troubles anxieux... la suite

Lors de mon dernier article, je vous ai décrits trois des six troubles anxieux les plus répandus. Aujourd'hui, je vous présente les trois derniers.

Le trouble obsessionnel-compulsif s'explique par la présence d'obsessions et/ou de compulsions. Les obsessions sont des pensées, des images, des pulsions récurrentes et envahissantes qui créent de l'anxiété. Les compulsions, pour leur part, représentent des pensées ou des gestes répétitifs que la personne pose pour prévenir ou réduire le malaise causé par les obsessions.

Les obsessions les plus fréquentes sont liées à la peur d'être contaminé, au doute et à des pensées troublantes d'ordre sexuel ou religieux. Le lavage des mains, les vérifications, les commandes d'articles et les opérations arithmétiques font partie des compulsions les plus courantes (ex : se laver les mains 50 fois par jour, vérifier de façon répétée si la porte est bien fermée, faire un rituel avant de se coucher, etc.).

Les obsessions et/ou les compulsions doivent entraîner un malaise important, prendre beaucoup de temps (ex : plus d'une heure par jour) ou interférer significativement avec le fonctionnement normal d'une personne. Actuellement, ce trouble affecte environ 2 à 3% de la population en général.

Le trouble d'anxiété généralisé se caractérise surtout par une inquiétude excessive et incontrôlable qui domine la vie d'une personne et qui concerne différents aspects de celle-ci (travail, situation financière, famille, santé ou des situations mineures comme arriver en retard à un rendez-vous ou manquer l'autobus). La personne qui souffre d'anxiété généralisée maîtrise difficilement son inquiétude et présente au moins trois des six symptômes suivant : fébrilité, fatigue, maux de tête, difficulté de concentration, tension musculaire, irritabilité et trouble du sommeil. Au niveau diagnostique, l'anxiété généralisée est caractérisée par au moins six mois d'inquiétude persistante et excessive. Enfin, cette problématique touche entre 5 et 6% de la population, tout particulièrement les femmes.

Le trouble de stress post-traumatique est le résultat d'un événement traumatisant, hors du commun, (ex : une agression, un vol, un incendie, un accident, etc.) qui provoque chez l'individu une peur intense, un sentiment de désespoir ou d'horreur. La victime de ce genre d'événement éprouve alors de l'anxiété pendant un certain temps et à un point tel, qu'elle devient incapable de fonctionner normalement. Elle revit sans cesse l'événement en pensées, cauchemars, souvenirs envahissants, flash-back, etc. la conduisant ainsi à éviter les objets, lieux ou situations qui peuvent le lui rappeler.

Dans mon prochain article, je vous expliquerai pourquoi certaines personnes n'arrivent pas à contrôler leur anxiété.

Marthe Asselin, intervenante sociale

Pour nous rejoindre : L'ANCRE

206 rue du Manoir, bureau 201, Montmagny G5V 1G3

Téléphone : 248-0068 Télécopieur : 248-9696

Adresse électronique: ancre@globetrotter.net

MONTMAGNYVW.COM
VENTEMYVW@GLOBETROTTER.NET

JACQUES DUMONT
DIRECTEUR DES VENTES

Sophie Mercier
REPRÉSENTANTE

TÉL.: 418 • 248 • 0057



Montmagny Volkswagen FAX: 418 • 248 • 2959



160, boul. Taché Ouest, MONTMAGNY (Québec) G5V 3A5

Le Café du Havre

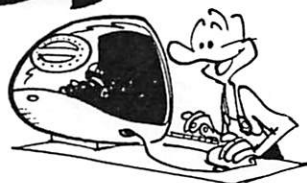



Pour la Fête des pères, arrachez-le à son barbecue. Faites lui découvrir de nouveaux horizons en réservant une table à notre terrasse.

Hâvre: 259-2953 (8h30-16h30) ou Café 259-2364
120, rue de la Marina, Berthier-sur-Mer

LES DÉBROUILLARDS

Grenouille.com



1-Hublo ***

<http://www.hublo.com/>



Dans ce jeu, des savants fous ont inventé des bombes-robots. Une de leur création, le prototype HUB10, a échappé à leur contrôle. Ce robot, c'est toi ! Pour l'évader, tu dois sauter d'un palier à l'autre et contourner les droïdes de surveillance. Fais vite, le temps est compté...

2-Découverte / Les volcans **

http://radio-canada.ca/tv/decouverte/11_volcan/index.html



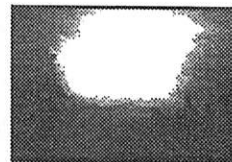
Pourquoi ces terribles montagnes crachent-elles du feu ? L'émission *Découverte* mène l'enquête en étudiant de plus près le volcan

Kilauea. Explore le cœur du volcan et découvre pourquoi certains volcans sont d'humeur plutôt... explosive.

3- Volcano World **

<http://volcano.und.nodak.edu/>

Où se situe le mont Ruapehu ? Y a-t-il des volcans en Antarctique ? Ce site plein de photos te présente tous



les volcans du monde. Retrouve ton volcan préféré, par pays, par continent ou par ordre alphabétique. Ou encore, utilise le moteur de recherche. Pour assister à une éruption volcanique, choisis « Video Clips of volcanoes » dans la section index. Quels sont les volcans actuellement en activité ? Consulte la section « current eruptions » pour le savoir. (En anglais)

4-Évite les virus ! ***

<http://www.globz.net/vip/index.html>

Aide le petit microbe vert à atteindre la pilule jaune. Utilise les flèches de ton clavier pour le guider. Une boussole t'indique la direction à prendre. Mais gare aux virus ! Si tu les touches, c'est la contamination assurée !

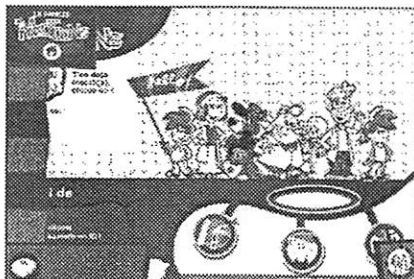
5-Prince de Perse **

<http://www.prince-of-persia.com/minigame/flash/index.html>

Un ignoble vizir a kidnappé la princesse. Seul le prince peut la libérer. Avec les flèches de ton clavier, aide-le à la retrouver. Pour éviter que ton Prince de Perse ne devienne le « prince percé », prends garde aux fosses bourrées de lances !

6-Medtoons ***

http://www.medpict.com/fr/2_medkids/medtoons.asp



Allergies, bleus, bosses, piqûres, brûlures... Sais-tu comment les soigner ? En participant à des quiz et des jeux, tu le sauras bientôt. Comment les os grandissent-ils ? Profite de la visite guidée du squelette en 3D ou jette un œil au microscope pour voir l'intérieur des os. Qu'est-ce que l'asthme ? Lis la bande dessinée pour le savoir. Un beau site animé pour se renseigner sur la santé... et rigoler.

7- Turntables

(tables tournantes) ***

<http://www.turntables.de/>

Glisse-toi dans la peau du DJ et réinvente des pièces musicales à ton goût.

Dans quel studio entreras-tu ? Le « classique » (*old school*) ou le « branché » aux allures de bd (*new school*) ? Choisis un disque et fais-le bégayer avec ta souris. Crée de l'ambiance en ajustant l'éclairage. Fous du hip hop et amateurs de scratch, à vos platines ! (En anglais)

8 - Catch o' the Day (La prise du jour) **

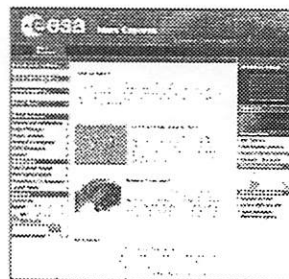
<http://www.steak.com.au/games/fish/game.htm>

Mets ta patience et ton agilité à l'épreuve ! Tu as 80 secondes pour attraper trois poissons. Fais avancer ton bateau avec les flèches de ton clavier. Et évite d'effrayer les poissons. Appuie sur la touche F pour lancer la canne à pêche. Mais méfie-toi de la baleine, elle a mauvais caractère... (En anglais)

9 - Mars Express **

http://www.esa.int/export/SPECIALS/Mars_Express/index.html

Qui gagnera la conquête de la planète rouge ? L'Agence Spatiale Européenne présente tous les détails de sa mission Mars Express qui, depuis l'orbite, a déjà permis de confirmer qu'il y avait actuellement de l'eau sur Mars. Grande quantité de photos et vidéos. (en anglais)



10 - Objectif Mars ***

http://mars.bw.qc.ca/Mars_F/inter.html

Envole-toi vers Mars ! Parcours ses satellites, ses volcans et ses océans sans eau. Peux-être y croiseras-tu des petits bonshommes verts ?

Recherche et rédaction : Annie Cloutier

Bonnes vacances à tous les Débrouillards!

Fête des pères

Un amour inégalé

Un jour, un père a célébré pour la première fois son anniversaire sans son fils. Paradoxalement, l'absence de celui-ci le rendait plus présent que jamais. Après les festivités, l'homme s'est mis à songer à son enfant avec affection, ce qu'il se permettait rarement. Il s'est souvenu des soirs où il n'avait pas pu l'écouter parce qu'il avait quelque chose de plus important à faire. Il s'est rappelé avoir un jour annulé une sortie avec lui en raison de son travail. Et que dire des nombreuses fois où il avait négligé de passer prendre le bulletin de notes de son fils à l'école... Il était trop tard maintenant pour rattraper ces instants de bonheur. L'homme revoyait le visage confiant de son fils, qui

avait subi ces déceptions sans jamais lui retirer son amour. On parle souvent de l'amour maternel comme de l'amour idéal, mais l'amour qu'un enfant éprouve pour son père n'est-il pas tout aussi important?

J'offrirais à mon père la beauté du ciel s'il consentait à me garder contre lui, buvant sa chaleur et respirant son odeur de tabac et d'étoffe.

Jean Gendron

**P
a
p
a**



Bonne Vacances aux élèves!





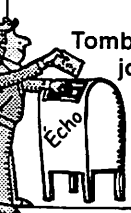






Bonne fête des Pères!

Bonne fête au réalisateur de Cassy!

- JUIN 2004 -

2 JUIN AU FIL DES JOURS

0 0 4

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Plantons des arbres!					
6	7 Réunion du Conseil	8  Comité d'embellissement réunion 19h30	9 Assemblée générale des Fermières 19h30	10	11  Bac Bleu	12
13 Tombée du journal 	14	15	16 	17	18 	19
20 Fête des Pères!	21	22  Bonne	23  Saint-Jean!	24 Fête nationale du Québec Saint-Jean- Baptiste	25  Bac Bleu	26
27	28	29	30	Bonnes Vacances!		
						



248-0117 / 1-800-463-0117

Fleuriste
Demontmagny Inc.

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

✿ FLEURISTE
✿ BOUTIQUE DÉCORATION
✿ SERRES ET CULTURE-JARDIN

Bonne Fête des Pères

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 3 mai 2004, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, François Létourneau, Rénald Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
LUNDI 5 AVRIL 2004**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 avril 2004 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau
APPUYÉ par monsieur Gaston Garant
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 avril 2004 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES DE MAI 2004

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Gaston Garant
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Les Loisirs St-François, contribution municipale.	10 000,00
Silencieux Montmagny, réparation camion GMC (incendie)	94,89
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires	57,98
Lemieux, Nolet, c.a., vérification et préparation rapport financier 2003	4 290,44
Claude Morin, remb. frais déplacement 271 km	108,40
Hydro-Québec, électricité	
Usine d'épuration	2721,26
Éclairage public.	627,61
	3 348,87
Couvre-plancher Lachance, tapis log. 520 Pav. Bédard	629,76

Journal l'Écho, contribution municipale totale aide financière 2004.	2 500,00
Revêtement de sol Richard Nicole, pose tapis log. 520 Pav. Bédard	466,17
Sylvain Lamonde, remb. dépenses cours Conception plan d'intervention	99,49
SHEM, 3 inscriptions pour conférence et visites 10e anniversaire.	15,00
Claude Morin	
Remb. frais déplacement 195 km	78,00
Remb. bottes de travail	100,00
	178,00
Telus Québec, service bureau, Internet, garage	418,37
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaire (aqueduc)	46,13
Claude Morin, remb. frais déplacement 293 km	117,20
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 298 km	119,20
Ministre Revenu Québec, remise avril 2004	5 239,16
Revenu Canada, remise avril 2004	2 969,32
CARRA, remise avril 2004	370,96
La Fabrique, loyer mai 2004	166,67
Ass. chefs Sécurité incendie, inscription congrès annuel	253,06
Aurèle Gendron, déneigement entrée Chamberland	690,15
Baseball Senior, commandite.	150,00
Breton Métal, fer	
Camion incendie	55,21
Balai mécanique	93,75
	148,96
Bureautique Côte Sud	
Papier.	45,89
Contrat photocopieur.	73,96
	119,85
Centre de l'auto Berthier, essence balai de rue	71,00
Claude Morin, remb. frais déplacement 239 km	95,60
Collège François-Xavier Garneau, formation pompiers	342,00
Cytech Mercier, réparation éclairage de rue	270,44
Desroches, lubrifiant (machinerie)	165,64
Échelles C.E. Thibault inc., inspection et réparation d'échelles	496,16
Équipement ind. Polar, matériel (garage)	86,27
Étienne Blais, remb. frais repas (formation)	113,00
Excavations Chanel et Fils, enlever neige fossé (Les Prairies)	724,66
Ferme Magi senc, déneigement rue du Rocher et site.	862,69
FQM, facturation Dicom	29,41

Garage G.G.B. Samson inc., essence balai de rue.	60,00
Garage J.G. Rémillard, sablage camion Ford	693,03
Ghislain Proulx, frais déplacement (pleins d'air) 45 km.	18,00
Gilles Théberge, dénéigement Pav. Bédard et Bibliothèque du Rocher.	200,00
Hydro-Québec, bi-énergie M. Paroisse	45,30
Jean-François Paré, remb. frais déplacement 47 km	18,80
Jocelyne Noël, entretien bureau avril 2004	90,00
Journal l'Oie Blanche, appel d'offres (Montée Morigeau)	96,62
Laboratoire de Canalisations souterraines (LCS) recherche fuite sur réseau aqueduc	905,82
Laboratoire de l'Environnement LCQ, analyses eau potable, eaux usées.	964,49
Le Nettoyeur Magnymontois, nettoyage salopettes.	92,34
Lebeau Vitres d'Autos, réparation pare-brise camion GMC	292,49
L'Écho St-François, publicité en avril 2004	385,00
Les Commerçants de la Chaudière, transport Dicom	20,41
Les Entreprises Lévisiennes, béton bitumineux	559,02
Les Équipements de ferme Bonneau, matériel incendie	39,45
Les Produits ind. Jean-Paul Côté, chlore.	636,26
Mario Gaumond, pièces machinerie	210,78
Mutuelle des Municipalités du Québec, adhésion.	100,00
Pagenet, service téléavertisseurs (pompiers)	329,95
Pétoles JMB inc., diesel.	636,69
Peuple Côte Sud, annonce bénévole de l'année	179,44
Pièces d'Autos GGM, pièces	
Machinerie.	10,07
Balai de rue	48,71
Ford	179,39
	238,17
Pièces d'équipement Bergor, Brosses balai de rue	572,81
Plamondon Camquip, pièce camion Mack	217,88
Pneus André Ouellet, poser et balancer pneu GMC	32,21
Propane GRG inc., propane	211,15
Réal Huot, membrane géotextile	157,65
Restaurant l'Arrêt-Stop, essence camion incendie	27,00

SAAQ, enregistrement des véhicules lourds	114,00
Scaphandre autonome, pleins d'air	34,50
Soc. Can. des postes, envoi journal l'Écho	142,47
Soc. Coop. Agr. Riv. Du Sud, matériel divers	
Camion incendie	20,20
Balai de rue	137,23
Comité d'embellissement	90,01
matériel chloration	136,21
Ass. eaux	11,95
Maison Paroisse	6,31
Voirie	98,97
	500,88
Stéréo Plus, batterie cellulaire + étui	92,00
Techmix, asphalte	1 124,83
Technocolor Industrielle inc., peinture pour machinerie	904,79
Telus Mobilité, service cellulaire	40,12
Ultra Dépanneur St-François, essence + fournitures	
Balai de rue	79,10
Incendie	468,00
	547,10
Unibéton, matériau granulaire	102,50
Usinaction inc., pièces équipement	310,57
Yves Laflamme, remb. mise à jour système protection contre virus informatiques	22,95
TOTAL :	48 822,37

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT

Le ministère des Transports avise que le contrat qui lie la municipalité avec eux concernant le déneigement d'une partie du chemin Montée St-François (à partir du restaurant) et une partie du chemin St-François Ouest (jusqu'à l'église) se termine. Le ministère est présentement à préparer les appels d'offres pour l'automne 2004. Aussi, veulent-ils savoir si la municipalité est intéressée à renouveler son entente avec eux.

À titre indicatif, le coût d'entretien de la route faisant l'objet du contrat est évalué à 14 200\$ pour l'hiver 2004-2005. Ce prix peut légèrement changer d'ici la signature du contrat comme, par exemple, pour une modification des taux de transport. Le prix offert ne sera cependant pas moindre que celui indiqué dans la présente.

Hiver 2003-2004
13 434,69\$

Hiver 2004-2005
14 200,00\$

Le ministère des Transports demande à la municipalité de faire connaître son intention par voie de résolution.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par monsieur François Létourneau
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
 accepte de renouveler son entente avec le ministère des Transports, direction de la
 Chaudière-Appalaches, concernant le déneigement d'un tronçon du chemin St-François
 Ouest et d'un tronçon du chemin Montée St-François pour l'hiver 2004-2005;

QUE le ministère prépare un contrat en bonne et due forme et le soumette au
 Conseil municipal pour fin d'acceptation;

QUE monsieur le Maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tous les
 documents reliés à ce dossier.

SOUSSIONS POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN MONTÉE MORIGEAU

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a sollicité des soumissions pour
 des travaux de réfection sur le chemin Montée Morigeau. Lesdits travaux consistent princi-
 palement en des travaux de pavage, correction et couche d'usure.

L'appel d'offres a été publié dans un journal régional et transmis, par voie électronique, à
 travers tout le Québec comme l'exige l'article 935 du Code municipal concernant l'adjudi-
 cation des contrats municipaux.

Les soumissionnaires devaient déposer leurs soumissions avant 15 h le 23 avril 2004.
 L'ouverture des soumissions s'est faite publiquement le même jour, après 15 h, à la salle du
 Conseil. Voici le résultat de cette ouverture de soumissions :

Nom du soumissionnaire	Bordereau A taxes incluses	Bordereau B taxes incluses	Bordereau C taxes incluses
Construction HDF	N'a pas soumissionné		
Entreprises Lévisiennes	209 982,81 ^s	230 986,77 ^s	206 958,73 ^s
Construction BML	199 931,56 ^s	216 460,37 ^s	194 268,48 ^s
Jacques et Raynald Morin	N'a pas soumissionné		

Après un examen soigneux de chacune de celles-ci et après avoir vérifié leur conformité, la
 Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de Construction
 B.M.L., div. De Sintra inc., pour effectuer les travaux de réfection au chemin Montée Morigeau.

CONSIDÉRANT QUE la soumission présentée par Construction B.M.L., div. De
 Sintra inc., est conforme;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur Régnald Roy
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient
 la soumission de «Construction B.M.L., div. De Sintra inc.» pour effectuer les travaux de
 réfection sur le chemin Montée Morigeau;

QUE le bordereau «C» au montant de cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent
 soixante-huit dollars et quarante-huit sous (194 268,48^s) taxes incluses soit exécuté par le
 soumissionnaire retenu;

QUE la soumission soit valide pour une période de soixante (60) jours, c'est-à-dire jusqu'au 23 juin 2004.

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Le ministère des Transports annonce à la municipalité que la subvention de soixante-dix-huit mille huit cent trente et un dollars (78 831^{\$}) pour l'entretien du réseau routier local est reconduite pour l'année 2004. Cette subvention va être attribuée en 3 versements (mi-avril, mai et octobre). Un premier versement de vingt mille quatre cent dix-sept dollars (20 417^{\$}), représentant 25,9^e de la subvention totale, a déjà été touché.

Le ministère avise qu'il va continuer de faire l'inspection, l'évaluation et la préparation des plans et devis en ce qui concerne les ponts municipaux.

ADHÉSION À LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Les assurances générales de la municipalité viennent à échéance le 15 mai prochain.

La municipalité avait signifié son intention qu'elle entendait adhérer à la Mutuelle des Municipalités du Québec. Hors, il y a tellement eu de demandes d'adhésion à la MMQ (plus de 600) que ceux-ci ne pourront pas faire parvenir avant l'échéance du 15 mai prochain la proposition préliminaire en assurance pour la municipalité.

Tout ce que la MMQ promet, c'est que le coût pour les assurances générales de la Municipalité en 2004-2005 ne sera pas plus élevé que le coût de 2003-2004 (50 800,00^{\$}). Aussi, la MMQ aimerait que la municipalité adhère immédiatement, par voie de résolution, à titre de membre de la Mutuelle des Municipalités du Québec. Pour acquitter la contribution annuelle en tant qu'adhérent, il en coûte 100,00^{\$}.

La question est la suivante :

«Est-ce que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est prête immédiatement à adhérer à la MMQ en tant que membre et ce, même si la proposition préliminaire ne nous est pas encore parvenue ?»

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur général des institutions financières, à la demande du ministre des Affaires municipales, a délivré des lettres patentes pour constituer la Mutuelle des municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'objet de cette mutuelle est de pratiquer l'assurance de dommages exclusivement pour les municipalités qui en sont membres et leurs organismes mandataires;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge que ce projet de mutualité présente une solution à la gestion de ses risques qui s'avère plus avantageuse que la solution du recours au marché actuel et qu'il y a lieu que la municipalité en devienne membre :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
APPUYÉ par monsieur François Létourneau,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la municipalité devienne membre de la Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de transiger ses affaires d'assurance avec cette mutuelle;

QUE la municipalité accepte de devenir partie à la convention créant la Mutuelle

en vertu des articles 711.2 et suivants du Code municipal du Québec et 465.1 et suivants de la Loi sur les cités et villes et signée par les municipalités fondatrices de la Mutuelle le 3 avril 2003, dont une copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante;

QUE la municipalité verse une somme de 100\$ pour acquitter la contribution annuelle;

QUE la municipalité contracte ses assurances avec la Mutuelle des municipalités du Québec, les conditions pour la prochaine année étant énoncées dans la proposition préliminaire datée du ????

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents requis aux fins de l'exécution de la présente résolution.

DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

À la séance régulière du 5 avril dernier, le secrétaire a informé le Conseil municipal que la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles n'acceptait plus les matières résiduelles suivantes :

- Terre, béton, asphalte ou toute autre matière apparentée
- Fer, métal ou toute autre matière apparentée
- Électroménagers
- Réservoir à eau ou toute autre sorte de réservoir
- Construction, rénovation et démolition
- Bois, bran de scie, branche
- Feuilles, pelouse, foin
- Cendre
- Boue

À la même séance, le secrétaire avisait les élus qu'il y avait un site de traitement de matériaux secs (L'Éco-Centre du Golf) prêt à recevoir les matières résiduelles énumérées ci-haut, exceptés les résidus verts (pelouse, feuilles, branches, foin, etc.). Hors, la saison des résidus verts est à nos portes et le secrétaire ne sait trop quoi dire aux contribuables. Le Comité d'embellissement a été informé de la problématique et il veut rencontrer le Conseil afin de savoir précisément ce qu'il attend d'eux.

L'an dernier, le service offert à la population en ce qui concerne les résidus, au bout du garage municipal, a débuté le 17 mai. Cette année, ça pourrait ressembler au samedi 15 mai. Un container pour le fer et le métal, un autre pour le reste sauf les résidus verts. Qu'est-ce qu'on va faire avec ces derniers ?

En attendant de trouver une solution plus définitive concernant les résidus verts, le Conseil demande au secrétaire de faire venir un container qui va servir exclusivement aux résidus verts (branches, pelouse, foin). Celui-ci sera disposé lui aussi à l'extrémité est du garage municipal. Le surveillant devra absolument faire vider les sacs afin de s'assurer que ce sont bien des résidus verts.

Le Conseil est d'accord pour que l'ouverture du site à l'extrémité est du garage se fasse le samedi 15 mai prochain. Une circulaire va aviser la population en ce sens.

CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUÉBEC

La Société de Conservation du Patrimoine et le Comité d'embellissement suggèrent que la Municipalité présente le circuit patrimonial du Site institutionnel comme candidat à un certificat d'honneur décerné par le Conseil des monuments et sites du Québec pour les réalisations ayant contribué à la défense et à la mise en valeur du patrimoine québécois.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est très fière de l'aménagement du circuit patrimonial sur son site institutionnel;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud soumette sa candidature au Conseil de monuments et sites du Québec à un certificat d'honneur qui est décerné pour des réalisations qui ont su mettre en valeur le patrimoine québécois.

INFOS INTERNET HAUTE VITESSE

La MRC de Montmagny informe que la subvention pour la phase 2 (c'est-à-dire le déploiement d'Internet auprès des entreprises et des citoyens) a été confirmée par le Gouvernement fédéral par le biais du programme de subvention *Service large bande* (ce dossier est piloté par la SADC Bellechasse-Etchemin pour les MRC de Bellechasse, de Montmagny et de l'Islet. Une réunion de travail est prévue très bientôt avec les autres MRC et Telus). Donc, c'est à suivre.

En ce qui concerne la phase 1, en collaboration avec la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, le dossier est toujours devant le CRTC en attente d'une réponse positive ou négative. Des démarches seront encore une fois effectuées afin de faire débloquent le dossier. Une réponse est espérée pour la mi-mai.

MAI, MOIS DE L'ARBRE (À TITRE INFORMATIF)

La Municipalité a fait une demande de plants auprès du ministère des Ressources naturelles et celle-ci a été acceptée. Voici l'énumération des petits arbres ainsi que la quantité que la municipalité va pouvoir distribuer gratuitement à ses citoyens :

Chêne rouge	100
Érable à sucre	100
Frêne de Pennsylvanie	100
Noyer noir	100
Orme d'Amérique	100
Peuplier hydride (brise-vent)	100
Épinette blanche	100
Mélèze	100
Pin blanc	100
Pin rouge	100

Ils seront disponibles au bureau municipal à partir du 20 mai prochain aux heures normales d'ouverture. Premiers arrivés, premiers servis.

RENCONTRE AVEC LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

À la demande du ministère de l'Environnement, les maires de Saint-François et de Saint-Pierre, accompagnés de leurs secrétaires, sont allés rencontrer le 20 avril dernier les gens de l'Environnement. Ces derniers voulaient savoir où en était rendu le dossier de la future usine de filtration d'eau potable.

Monsieur le Maire peut faire, devant le public, un bref résumé de la rencontre.

Monsieur le Maire explique au public présent que le but de la rencontre était de vérifier si l'échéancier de réalisation des travaux de construction de l'usine de filtration d'eau potable pouvait être respecté. Selon l'ingénieur de la firme BPR, semble-t-il que oui. Actuellement, la conception des plans et devis est en cours. La municipalité devrait aller en appel d'offres au mois de juin. Toute la partie infrastructure pourrait se faire à l'automne tandis que la partie mécanique se ferait pendant l'hiver. L'ouverture de l'usine, s'il n'y a pas d'embûches, pourrait se faire au printemps 2005.

Lors de cette rencontre, il a aussi été question que les résidus recueillis à l'usine de filtration soient traités sur place sur un lit de séchage parce que c'est plus économique que de les envoyer dans les étangs aérés au village.

Il a été aussi question du profil de la personne qui aura à opérer l'usine de filtration. Les ingénieurs du ministère de l'Environnement ont dressé un portrait du type d'individu que ça prend pour travailler à cette sorte d'usine.

Monsieur le Maire doit rencontrer prochainement une personne spécialisée dans le domaine qui sans doute lui fera des recommandations éclairées.

ACQUISITION D'UN TERRAIN

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud doit acheter un terrain qui va servir d'emplacement pour l'érection de l'usine de filtration d'eau potable.

Le terrain visé appartient à monsieur Aurèle Gendron et est désigné sous le numéro de lot P-273 au cadastre officiel de la municipalité. Des approches ont été faites auprès du propriétaire par monsieur Pierre Jean, maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Une promesse de vente a été présentée à monsieur Gendron et cette dernière a été acceptée. Maintenant, elle est soumise au Conseil municipal pour fin d'approbation finale.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est dans l'obligation d'acquérir une parcelle de terrain qui lui servira d'emplacement pour son usine de filtration d'eau potable;

ATENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a déjà ciblé le meilleur endroit comme emplacement pour l'érection de l'usine de filtration d'eau potable;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE monsieur Aurèle Gendron, propriétaire et domicilié au 322 chemin Morigeau, fait la promesse de vendre à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud l'immeuble suivant:

Un terrain sis et situé en la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sous le numéro

de lot P-273 et couvrant une superficie approximative de 3.66 arpents. (*Voir plan de localisation*)

QUE ledit terrain soit vendu pour la somme de quinze mille dollars (15 000\$) à la municipalité;

QUE le paiement soit fait comptant lors de la signature de l'acte notarié;

QUE la promesse de vente soit respectée par le promettant acquéreur conditionnellement à ce que:

1. La Commission de protection du territoire agricole accorde un certificat d'autorisation à la municipalité.
2. L'usine de filtration d'eau potable se construise.

QUE la promesse de vente soit préparée par le notaire Marc Boulanger et qu'elle soit soumise pour étude et approbation au promettant vendeur et au promettant acquéreur;

QUE monsieur le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tous les documents reliés à ce dossier en tant que représentants officiels de la municipalité.

MANDAT DU CHEF POMPIER

Le terme d'un an de monsieur Sylvain Lamonde à titre de chef pompier de la brigade incendie de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est écoulé.

Il est dit dans le règlement de la régie interne que le choix du chef pompier doit être fait par le Conseil municipal.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est satisfaite du travail de monsieur Sylvain Lamonde à titre de chef pompier de la brigade incendie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal décide de renouveler le mandat de monsieur Sylvain Lamonde pour un autre terme de un an à titre de chef pompier de la brigade incendie de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

PONT DE LA MONTÉE DE LA RIVIÈRE DU SUD

Un contribuable a envoyé une lettre à monsieur le Député de Montmagny-L'Islet concernant le pont de la montée de la Rivière du Sud.

Dans cette lettre, dont une copie vous est remise, le contribuable rappelle que des travaux de stabilisation avaient été faits aux piliers sud du pont en automne 2002. Il rappelle également qu'il y a des travaux à court terme qui doivent être faits. Par exemple, les rampes, surtout du côté ouest, sont avariées par l'usure du temps. Le ciment qui les retient montre de nombreuses fissures. Hors, ce contribuable veut savoir s'il va y avoir un suivi de ce dossier car l'artère de la montée de la Rivière du Sud est une voie de circulation qu'il ne faudrait pas perdre.

Le Conseil municipal prend bonne note de cette lettre et va suivre de près l'évolution du dossier.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES MUNICIPALES (À TITRE INFORMATIF)

Monsieur André Ruel du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir a procédé, le 21 avril dernier, à une visite de nos ouvrages d'assainissement des eaux usées municipales en compagnie de monsieur Fernand Bélanger.

Tous les équipements mécaniques et/ou appareils de contrôle étaient fonctionnels et opérationnels lors de son passage. Monsieur Ruel a tenu à souligner la qualité de l'entretien qui est effectué par l'opérateur tant au niveau des équipements qu'au site même de traitement.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de nos ouvrages d'assainissement, monsieur Ruel fait les recommandations suivantes :

- 1) procéder à une campagne de mesure de boues dans chacun des étangs au cours de l'été 2004 et, par la suite, à une fréquence maximale de trois (3) ans;
- 2) procéder régulièrement à l'étalonnage des pompes du poste de pompage principal et réajuster si requis les données programmées dans l'automate pour l'obtention d'une connaissance précise du débit traité.

Le secrétaire avise le Conseil que l'opérateur va exécuter les recommandations.

Le Conseil municipal, suite à ces résultats, est d'avis qu'il faut adresser des félicitations officielles à l'opérateur actuel.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adresse des félicitations à monsieur Fernand Bélanger pour son excellent travail à l'assainissement des eaux usées.

TOUR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (à titre informatif)

La 9^e édition de «La Petite Aventure», organisée par le Tour de l'Île de Montréal, va avoir lieu du 2 au 4 juillet prochain.

Environ 1 500 cyclistes vont avoir l'occasion de s'arrêter à Saint-François le temps de prendre une pause, de visiter une curiosité locale ou de casser la croûte.

L'itinéraire est le suivant : le 2 juillet, à l'aller, ils vont emprunter le chemin St-François Ouest et au retour, le 3 juillet, ils vont sillonner le chemin Morigeau et le chemin de la Rivière du Sud.

VARIA

A) Comité pour le compostage

Concernant la disposition des résidus verts, la municipalité se doit de trouver une solution car le site d'enfouissement ne les prend plus. Hors, le Conseil municipal a demandé au Comité d'embellissement de se pencher sur la question. Ce dernier est prêt à le faire mais en retour, il voudrait que des membres du Conseil municipal participent à leur démarche. Ça pourrait prendre la forme d'un comité. Les représentants du Conseil sur le comité de compostage seront :

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

nomme messieurs les conseillers Auguste Boulet, Gaston Garant et Rénald Roy pour faire partie du comité pour le compostage.

B) Conseil des Loisirs

La chartre des loisirs de St-François de Montmagny inc. prévoit que le conseil d'administration est composé de x membres et que parmi ceux-ci trois proviennent du Conseil municipal. Hors, les trois représentants du Conseil municipal étaient: messieurs Jean-Yves Gosselin, Yves Laflamme et François Létourneau.

L'emploi du temps de monsieur Gosselin ne lui permet plus de siéger au sein du conseil des Loisirs. Il faut lui trouver un remplaçant.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Gaston Garant en tant que représentant municipal pour siéger sur le conseil d'administration de Les Loisirs St-François de Montmagny inc..

C) Rapiéçage

Le Conseil municipal est d'accord pour qu'il se mette du cola lors des travaux de rapiéçage pour l'asphalte. Le secrétaire va en aviser le responsable des travaux publics.

D) Journal l'Écho de St-François

Il s'est glissé une erreur dans l'édition de mai du journa *L'Écho de St-François*. À la page 41, il aurait dû paraître un montant de 7 975\$ aux revenus 2003 de l'entrée du Centre des Loisirs et non 975\$. Toutes nos excuses.

E) Résolution d'appui

Concernant une demande d'autorisation à la commission de protection du territoire agricole du québec pour la réfection d'un barrage, la construction d'une usine de traitement de l'eau potable, l'installation de conduites et l'aménagement d'un réservoir de distribution

Considérant que le réseau d'alimentation de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, assuré par le bassin versant de la rivière Morigeau, a été ciblé par le ministère de l'Environnement du Québec comme comportant des problèmes de qualité, notamment au niveau de la turbidité et au niveau bactériologique;

Considérant que le barrage constituant le réservoir de la municipalité et sa réserve d'eau est en place depuis 1976 et que des fuites y ont été observées;

Considérant que le réseau de distribution de la municipalité est constitué de conduites de différents diamètres, de matériaux variables, certaines datant de 1959;

Considérant que le réseau d'alimentation de la municipalité voisine de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud a également été ciblé parmi les réseaux problématiques par le ministère de l'Environnement du Québec;

Considérant que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, celle de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et celle de Berthier-sur-Mer ont fait procéder à des études conjointes afin d'élaborer un plan d'action pour trouver une solution permanente permettant de remédier à leur problème respectif d'alimentation en eau;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de cette étude par les professionnels, la solution retenue est une alimentation conjointe de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-

du-Sud et de celle de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, ce qui nécessite la réfection du barrage existant, la construction d'une usine utilisant notamment un traitement conventionnel permettant de traiter la turbidité, la couleur et le carbone organique de l'eau, le raccordement du réseau d'aqueduc de la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud à celui de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, incluant la construction d'un poste de surpression et de rechloration ainsi que l'aménagement d'un réservoir de distribution combinant le temps de contact pour la désinfection et permettant de conserver les services actuels, soit l'alimentation de réseaux ainsi que la protection incendie;

CONSIDÉRANT que le poste de chloration actuel situé sur le lot P-273, lequel se retrouve en zone agricole au sens de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud souhaite lotir, acquérir et utiliser à des fins autres que l'agriculture le lot P-273 (acquisition terrain pour usine + lit de séchage ± 8470m₂) et (servitude permanente pour 2 conduites ± 735m₂), soit pour doter les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud d'une eau de qualité qui va répondre aux exigences du règlement sur la qualité de l'eau potable;

CONSIDÉRANT que les emplacements retenus l'ont été pour des considérations environnementales, techniques et économiques, mais aussi de manière à minimiser les impacts possibles sur l'agriculture, de sorte qu'il n'existe pas d'autres espaces disponibles ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole pour les fins visées par la demande;

CONSIDÉRANT qu'il y a déjà des installations pour le traitement de l'eau sur le lot P-273 en l'occurrence le poste de chloration;

CONSIDÉRANT que l'implantation de la future usine de traitement d'eau potable est dans la même zone que celle du poste de chloration existant, ce qui signifie simplement une demande d'agrandissement de la zone actuelle;

CONSIDÉRANT qu'il y n'y avait pas d'impact négatif sur l'agriculture et que l'agrandissement de cette zone n'aura pas pour effet d'en provoquer non plus;

CONSIDÉRANT que l'emplacement visé par la demande n'est pas cultivé et qu'il ne l'a jamais été;

CONSIDÉRANT que l'établissement de production animale le plus près est situé à environ 640 mètres de la future usine de filtration, de sorte qu'il n'y a pas de contrainte et d'effet négatif résultant de l'application des lois et règlements en matière environnementale à cet égard;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de présenter une demande à la CPTAQ afin que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud puisse obtenir les autorisations nécessaires pour le lotissement, l'aliénation en sa faveur et les utilisations à des fins autres qu'agricoles susmentionnées;

En Conséquence,
il est proposé par monsieur Auguste Boulet,
Appuyé par monsieur Jean-Yves Gosselin,
Et résolu unanimement :

Que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate la firme Tremblay Bois Mignault Lemay, avocats, pour déposer à la Commission de protection du

territoire agricole du Québec une demande d'autorisation pour permettre l'acquisition et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture le lot P-273, plus particulièrement pour une superficie approximative de 8 470 mètres carrés pour l'emplacement de l'usine et du lit de séchage et une servitude permanente pour l'installation de 2 conduites couvrant une superficie de 735 mètres carrés, le tout étant montré au plan préparé par BPR Groupe-Conseil.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine à vingt et une heures et cinquante minutes.

Adopté à l'unanimité

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Secrétaire-trésorier

L'édition 2004
est officiellement lancée!

Vingt-sixième édition du concours Fleurir le Québec

Fleurir le Québec est l'un des cinq Grands Événements du bioalimentaire québécois. Le concours a été créé en 1979 sous le nom de «Villes, villages et campagnes fleuris». Il vise à promouvoir le développement de l'horticulture ornementale au Québec de même que celui d'un environnement de qualité en vue d'améliorer le cadre de vie des Québécoises et des Québécois tout en favorisant la promotion touristique des municipalités du Québec.

Les prix

Le concours Fleurir le Québec comprend cinq prix dont quatre sont destinés aux municipalités et arrondissements, soit :

- le Prix de l'aménagement de l'entrée d'une municipalité ou d'un arrondissement;
- le Prix de l'aménagement public;
- le Prix des bénévoles en horticulture ornementale;
- le Prix de l'aménagement d'une entreprise commerciale.

ENTRETIEN MÉNAGER
D
PAQUET
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL
- INDUSTRIEL
LAUWAGE DE TAPIS
MURS & STORES
DECAPAGE & CIRAGE DE PLANCHER
PRODUITS D'ENTRETIEN
ETC...
350, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY (QUEBEC) G0R 3A0
TÉL.: (418) 259-2558 Fax: (418) 259-2342

C'est la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Mme Françoise Gauthier, qui a procédé au lancement officiel de la 26^e édition de Fleurir le Québec.

Participer au concours Fleurir le Québec permet de :

- mettre en valeur les aménagements réalisés dans une municipalité ou un arrondissement;
- rendre hommage à un groupe de bénévoles en horticulture ornementale qui contribue activement à promouvoir l'embellissement de son environnement;
- souligner la qualité de l'aménagement d'une entreprise commerciale;
- faire connaître un produit ou un service horticole innovateurs.



Fleurir le Québec est le seul concours national d'horticulture ornementale qui honore et récompense ceux et celles qui se démarquent par leurs réalisations dans le domaine horticole et qui contribuent à l'embellissement de leur milieu de vie.

La date limite des mises en candidature est le 11 juin.

Plus qu'un concours, une grande fête champêtre

Tous les participants seront conviés en septembre prochain à une journée champêtre remplie d'activités plus intéressantes les unes que les autres dans l'un des jardins membres de l'Association des jardins du Québec!

- Visite du jardin
- Conférences données par des spécialistes de l'horticulture ornementale
- Remise des prix nationaux
- Tirage de prix de présence, etc.

Désherbage le long des trottoirs

Chaque année, la municipalité effectue le désherbage le long des trottoirs et le long des murets de ciment. Selon la disponibilité des employés municipaux, cette opération est effectuée plus tôt ou plus tard dans la saison. Le Conseil municipal tient à remercier les résidents qui prennent l'initiative de le faire devant chez eux. Ce coup de main, lorsqu'il est possible, est fort apprécié. Il permet à la municipalité d'être plus belle plus rapidement.

Le secrétaire municipal

ALFRED BOULET
564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com
Achat et vente de ferme
*Notre distinction,
votre satisfaction!*



Gardez l'oeil ouvert...

Il vous est peut-être arrivé ou il vous arrivera peut-être d'être témoin d'activités suspectes dans votre quartier ou ailleurs. Dans une telle situation, savez-vous comment réagir?

Voici des éléments qu'il serait très important de noter si vous apercevez par exemple un rôdeur ou un véhicule suspect chez un voisin ou devant un commerce fermé.

Jardiner tout naturellement

Les limaces, les escargots, les perce-oreilles sont-ils de ces petits insectes qui vous répugnent et qui ravagent vos fleurs et vos plantes préférées? Avant de dépenser votre argent inutilement pour vous procurer des pesticides destinés à les enrayer, consultez le site Internet du ministère de l'Environnement du Québec dans lequel vous trouverez d'abord des informations pertinentes sur ces insectes puis, des trucs maison efficaces qui, du même coup, protègent l'environnement. Rappelez-vous que la présence de quelques «indésirables» ne signifie aucunement que vous serez à coup sûr victime d'une infestation. D'autre part, vous pouvez faire la vie dure aux insectes considérés comme nuisibles par des moyens très simples. Avant de jardiner, rendez-vous à l'adresse www.menv.gouv.qc.ca et cliquez sur l'onglet «Pesticides en milieu urbain»; vous y trouverez tout ce qui concerne l'entretien du potager, des plates-bandes, des arbres, des arbustes et de la pelouse. Source: Communication-Québec Chaudière-Appalaches.

- Description physique de l'individu :

- taille
- poids
- race
- cheveux
- habillement
- façon de s'exprimer, langue
- signes distinctifs (barbe, tatouages, etc.)

- Véhicule suspect :

- numéro de plaque d'immatriculation
- marque et modèle
- couleur
- direction

Notez le nombre d'individus et tentez d'en écrire plus d'un. Signalez sans délai l'événement à votre service de police. Identifiez-vous ou laissez un numéro de téléphone, il sera ainsi plus facile pour les policiers de vous joindre s'ils ont des informations supplémentaires à vous demander

En tout temps et partout au Québec: 911
Cellulaire: *4141



Concours municipal d'embellissement 2004

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Nom: _____

Adresse: _____

Catégorie: **Résidence**

Ferme-Industrie-Commerce

Inscription dans une seule catégorie par adresse civique

Compléter le coupon, le poster ou le déposer au bureau municipal avant le 18 juin 2004



Petites annonces

NOUVELLE GARDERIE

Un nouveau service de garde est offert à St-François. Que ce soit à la journée ou pour les repas et après l'école, il y a encore de la place pour vos enfants. J'aide aussi pour les travaux scolaires! Les places sont limitées et aucun âge restreint. Contactez-moi au 259-7599.

Alcooliques anonymes

Si tu as des problèmes avec l'alcool, Alcooliques Anonymes pourrait t'aider. Blaise, 259-7040



JEAN MORIN

Électronique industrielle
-Mécanique industrielle
-Contrôle et automatisation
-Service d'urgence
24 heures / 7-jours

115, boul. Tache Ouest, Montmagny (Qc) G5V 3A6

Urgence 7 jours / 24heures Télécopie Courriel
(418) 248-0444 (418)248-0395 ms2controlmont@globetrotter.net

faites
un
saut...
chez

Mike!



CASSE-CROÛTE CHEZ MIKE

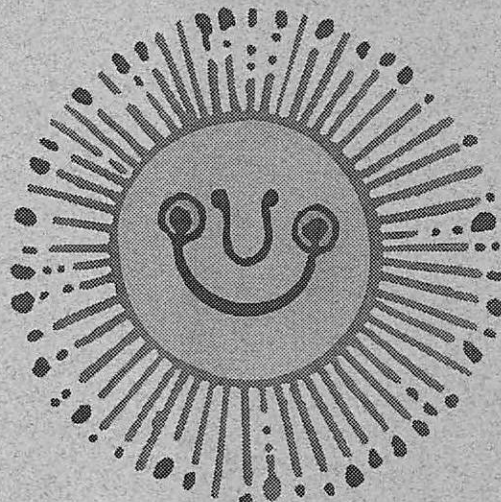
570, Chemin St-François Ouest
Saint-François

→ 259-2447

Obonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728



Bon été en santé et bonnes vacances!

Horaire d'été

Du lundi 21 juin au
lundi 6 septembre
inclusivement la pharmacie
sera ouverte de
**9h à midi et
de 13h à 17h**
du lundi au vendredi.

PIERRE MARTIN, pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

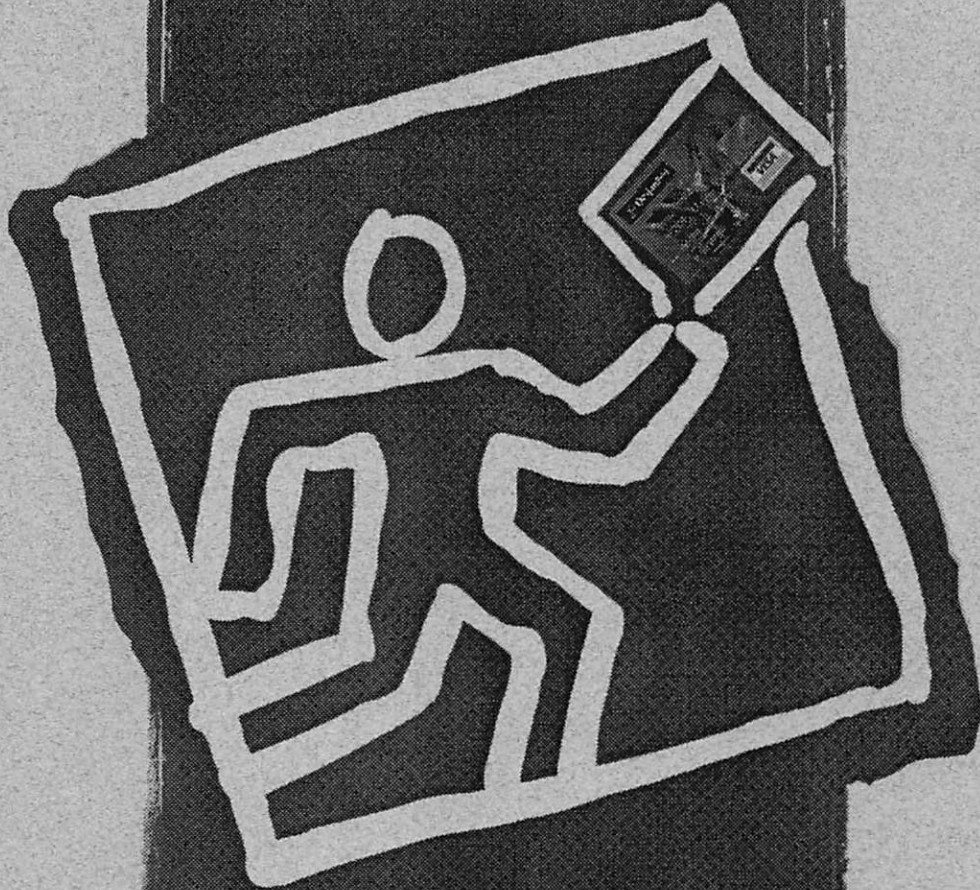
LIVRAISON GRATUITE



CONCOURS

Soyez des Jeux!

JEUX OLYMPIQUES ATHÈNES 2004



Devenez détenteur d'une carte VISA
émise par Services de cartes Desjardins!

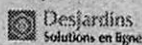
À gagner
2 voyages
à Athènes

pour assister aux Jeux Olympiques 2004

Offerts par VISA

PLUS! Demandez votre carte à gratter!^{††}

Disponible avec



Consultez votre site

T-01686F (03/2004) *Vise Int./Fédération des caisses Desjardins du Québec, usager autorisé.
†Sujet à l'approbation du service de crédit VISA Desjardins. ††Jusqu'à épuisement des stocks.
Pour obtenir le règlement officiel du concours, demandez à votre caisse. Valeur du prix: 10 000\$/voyage.
Date du tirage: 12 juillet 2004. Aucun achat requis. ® Marque officielle du Comité Olympique Canadien.



Desjardins

**Caisse populaire Desjardins
de la Rivière du Sud**